

REGLEMENT DU CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE ANCIENNE DU VAL DE LOIRE - EDITION 2019 -

DESCRIPTION DU CONCOURS

PRESENTATION

Le **Concours International de Musique Ancienne du Val de Loire** est destiné aux ensembles instrumentaux interprétant le répertoire des **17^{ème} et 18^{ème} siècles** sur instruments d'époque (ensembles de musique de chambre baroque).

Co-organisé par **Stradivaria - Ensemble Baroque de Nantes** et **Anacréon** (Angers) ce concours vise à assurer la promotion artistique d'ensembles de jeunes musiciens spécialistes de ce répertoire.

Le Concours International de Musique Ancienne du Val de Loire 2019 aura lieu **le 31 mai à Nantes** et le **1^{er} juin à Fontevraud**.

ETAPES ET CALENDRIER

1^{er} décembre 2018 : Ouverture des inscriptions en ligne (<http://www.international-early-music-competition.org>)

31 mars 2019 : Clôture des inscriptions

Première quinzaine d'avril 2019 : Phase de présélection sur dossiers - Comité de présélection

25 avril 2019 : Annonce par le comité de présélection des candidats sélectionnés

30 mai 2019 : Mise à disposition des instruments et salles de travail pour les épreuves - Nantes

31 mai 2019 : Demi-finale – Nantes

1^{er} juin 2019 : Finale – Fontevraud

2 juin 2019 : Concert de Gala par l'ensemble lauréat – Fontevraud

LES LIEUX DU CONCOURS

| <u>Demi-Finale</u> | <u>Finale</u> | <u>Concert de Gala</u> |
|---|---|---|
| Cité des Congrès 5 rue de Valmy 44 000 Nantes | Abbaye Royale de Fontevraud 49590 Fontevraud | Abbaye Royale de Fontevraud 49590 Fontevraud |

JURY

William CHRISTIE, **Président du Jury** - Claveciniste, Directeur et Fondateur des *Arts Florissants*

Daniel CUILLER, Violoniste et Directeur de *Stradivaria - Ensemble Baroque de Nantes*

Hidemi SUZUKI, Violoncelliste du *Bach Collegium Japan*

Ageet ZWEISTRA, Violoncelle solo et co-fondatrice de l'*Orchestre des Champs-Élysées*

Philippe MULLER, Violoncelliste

Alice ORANGE, Conseillère artistique du *Festival de Sablé*

Henri-Franck BEAUPERIN, Organiste titulaire des orgues de *l'Abbaye de Sylvanès*

Nicolas BUCHER, Organiste et claveciniste, directeur du *Centre de Musique Baroque de Versailles*

DOTATION

Le concours est doté :

- d'un **1^{er} Prix de 4000€**. De plus, la direction du concours assurera la promotion du lauréat en lui garantissant 2 engagements de concerts au sein de festivals réputés, ainsi que l'enregistrement professionnel d'un clip vidéo promotionnel, dans la formation identique à celle qui se sera présentée au concours.
- d'un **2^{ème} Prix de 2000€**
- d'un **Prix du Public sans dotation**.

INSCRIPTION AU CONCOURS

CRITERES D'INSCRIPTION

Le concours est ouvert à tous les ensembles instrumentaux de musique ancienne et baroque, dont la moyenne d'âge des membres ne dépasse pas **30 ans** à la date de la finale. Le concours est exclusivement ouvert aux ensembles instrumentaux. Tout programme avec voix ne sera donc pas pris en compte lors de l'inscription.

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Les candidats rempliront leur dossier d'inscription jusqu'au 31 mars 2019 en ligne uniquement sur le site Internet du concours : <http://www.international-early-music-competition.org>

L'inscription devra comprendre :

- une photo de pièce d'identité parfaitement lisible de chacun des membres au format .jpg ;
- une notice comportant les biographies individuelles de chacun des musiciens, le parcours du groupe et son activité ;
- fichiers audio **au format .mp3** (maximum 5 fichiers), comportant une œuvre ou un ensemble d'œuvres représentative(s) de l'activité musicale des candidats, d'une durée maximale de 15 minutes, avec une notice du détail de ce programme (auteur, titre, tonalité, numéro d'opus), ainsi qu'une attestation d'un tiers certifiant que l'enregistrement a été réalisé en live, sans recours à aucun procédé de montage. Cet enregistrement doit être représentatif du thème du concours (17^{ème} et 18^{ème} siècles).
- le paiement des droits d'inscription (50 €) se fera soit par virement, soit par Paypal.

Toute inscription sera validée une fois reçu le paiement, au plus tard le 25 avril 2019.

SELECTION PRELIMINAIRE

Le comité de présélection composé de deux personnalités choisies par Anacréon et Stradivaria, se rencontreront pour écouter les enregistrements reçus lors de l'inscription, afin de sélectionner les ensembles pour le Concours.

A l'issue de la présélection des dossiers, les résultats seront publiés en ligne et communiqués à tous les candidats au plus tard **fin avril 2019**.

Les ensembles sélectionnés devront alors faire parvenir par mail (contact@international-early-music-competition.org) le **7 mai 2019** au plus tard :

- une photo couleur haute définition du groupe au format jpg. ;
- les programmes détaillés (auteurs, titres, tonalités, numéros d'opus, durées) qu'ils interpréteront pour les épreuves finales :
 - o Pour la demi-finale, le programme devra comporter deux œuvres (ou suites) de styles différents pour une durée totale de 20 mn. Ce programme sera différent de celui préparé pour la finale.

- Pour la finale, le programme devra être d'une durée totale de 30mn sur le thème suivant :
« le Violoncelle concertant au 18^{ème} siècle ».
- **L'ensemble lauréat** s'engage à offrir un concert de gala le **2 juin 2019** à Fontevraud (49). Le programme de ce concert pourra reprendre des œuvres présentées au Concours.

PARTICIPATION AU CONCOURS

TRANSPORT ET HEBERGEMENT

Les frais de déplacement et d'hébergement des candidats sont à leur propre charge. Toutefois, les frais de l'ensemble lauréat assurant le concert du dimanche 2 juin 2019 seront pris en charge par le concours (hébergement, repas).
Le concours fournira aux ensembles sélectionnés une liste d'hébergements à proximité des lieux des épreuves.

EPREUVES ET REPETITIONS

DEMI-FINALE

La demi-finale aura lieu le samedi **31 mai 2019** à partir de **10h** à la Cité internationale des congrès, à Nantes. Cette demi-finale est publique.

L'auditorium 800 de la Cité internationale des congrès sera mis à disposition le 30 mai 2019 pour les ensembles qui le désirent. Le temps de répétition sur scène sera limité à 30mn le 30 mai 2019. Le 31 mai 2019, la demi-finale se déroulera dans l'auditorium 450. Plusieurs salles seront disponibles pour répéter avant le passage devant le Jury.

FINALE

La finale aura lieu le samedi **1^{er} juin 2019** à l'Abbaye Royale de Fontevraud à partir de **18h**. La finale est publique.

Une salle de répétition et la salle de la finale seront mises à disposition des ensembles toute la journée du 1^{er} juin 2019. Les ensembles finalistes pourront ainsi répéter sur scène dans les conditions de la finale. Le temps de répétition sera de 30 mn par ensemble sur scène avant le début de la finale. Les ensembles pourront répéter 30mn dans la salle de répétition juste avant leur passage devant le Jury.

INSTRUMENTS A DISPOSITION

- 2 clavecins franco-flamands double-claviers
- 1 orgue positif 2 jeux 8' et 4'

Les instruments seront accordés à A=415Hz au tempérament 1/6 SC "atténué".

Salle de répétition :

- 1 clavecin franco-flamand double-claviers
- 1 orgue positif (si besoin)

Salle de l'épreuve :

- 1 clavecin à 2 claviers (franco-flamand - étendue 5 octaves fa-fa)
- 1 orgue positif 2 jeux 8' et 4'

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ASSURANCE ET INDEMNISATION EN CAS D'ACCIDENT

Les candidats ne pourront percevoir aucune indemnisation de la part de Stradivaria et d'Anacréon en cas de dommage corporel, matériel ou moral survenu pendant la durée du Concours et des activités afférentes à celui-ci. Il revient à chaque candidat de souscrire une assurance adéquate.

DROITS D'AUTEUR

Toutes les épreuves du Concours seront libres de droit pour Stradivaria et Anacréon. Ces derniers se réservent le droit :

- de les téléviser, radiodiffuser et diffuser sur Internet
- de les enregistrer (son et image) avec ou sans intention de les diffuser
- de prendre des photos.

INFORMATIONS LEGALES

Le montant des prix est exempt de taxes, conformément à la législation fiscale française.

Anacréon et Stradivaria se réservent le droit de modifier, si nécessaire, les modalités du Concours.

ORGANISATION

STRADIVARIA - ENSEMBLE BAROQUE DE NANTES

Daniel CUILLER, Directeur Artistique

Arnaud AURAY, Administrateur

Armelle MIIGNON, Responsable de production, diffusion

Stradivaria

1 rue de l'Evêché

44 000 Nantes

Tél : +33 (0)2 52 10 16 21

ANACREON

Anacréon

9 rue de Jemmapes

49000 Angers

Tél : +33 (0)6 67 55 60 28

Contact : contact@international-early-music-competition.org